

christine veronneau

30/04/24 15:45

## Observations Enquête publique desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

---

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur projet Desserte de Luçon

J'habite Ste Gemme La Plaine depuis 41 ans, j'ai toujours entendu parler du projet de déviation. En 2006 sur notre commune un aménagement foncier a eu lieu. A cette occasion, les parcelles ont été toutes restructurées pour plus de praticité. **A cette période le projet de nouvelle route a été abandonné pour des raisons politiques et financières.**

En 2017, 11 ans après, lors du projet de rénovation de la voirie RD 137 et de son réseau pluvial, le Conseil Municipal a sollicité au Département une aide financière.

**Le Conseil Départemental a validé sa participation financière en proposant la perspective de déclassement d'une partie de la voirie départementale en voie communale quand la déviation serait réalisée.** A ce moment-là, "le vieux serpent de mer a renaquit de ses cendres"

A cette époque, on nous parlait de déviation, de contournement, mais pas encore de 2x2 voies... Ensuite tout s'est enchaîné. Le Conseil départemental a proposé trois tracés (fuseaux) différents. Le Conseil Municipal a délibéré pour le tracé Est de la commune, ainsi que la Communauté de Communes et le Département.

**Aujourd'hui on nous parle de la loi ZAN, mais pas pour ce projet...**

**De gros travaux ont eu lieu en fin de mandat 2014-2020 pour rénover la RD 137 pour un tronçon de 700 mètres linéaires. Tout le réseau pluvial a été refait, ainsi que la chaussée, des trottoirs larges. Un rond-point a été édifié pour faciliter la traversée. Le montant de ces travaux est à plus d'un million trois cent mille euros ! Tout cela a contribué à sécuriser la route pour les usagers ainsi que les habitants de Ste Gemme.**

- **Pourquoi vouloir construire à tout prix une 2x2 voies, alors qu'une simple déviation poids lourds serait suffisante ?**
- **Pourquoi les poids lourds en transit pour Nantes/Bordeaux continuent d'emprunter la RD 137 ? Ils devraient rester sur l'autoroute**
- **Pour les problèmes d'engorgement du péage de l'autoroute à Ste Hermine, il suffirait d'ajouter une sortie.**
- **Pourquoi sacrifier toutes ces terres agricoles cultivables, très fertiles utilement ?**
- **Pourquoi mettre en péril nos commerces de proximité ?**
- **Pourquoi artificialiser toujours plus les sols ? -c'est un projet dépassé, d'un autre temps-**
- **Pourquoi nous continuons d'impacter notre biodiversité et accélérons la disparition d'espèces protégées ?**

Lors des gros travaux de construction de cette déviation, les nappes souterraines seront traversées au moins à trois reprises. Lors de fortes intempéries, les phénomènes de ruissèlement et de débordement de la nappe vont augmenter. Nous allons assister à la perte de la biodiversité par la disparition des écosystèmes ou ruptures écologiques. Le sol artificialisé n'absorbera plus le CO2 et va participer à la hausse des températures. La production alimentaire va être réduite, puisque la surface cultivée va diminuer. **Construire à la limite d'une zone NATURA 2000 et traverser une zone ZPS, est-ce logique ? En plus en zone inondable...**

L'idée de cette déviation qui mène nulle part, ne servira pas à grand chose, à part faire gagner quelques

minutes aux automobilistes, pour ensuite former des bouchons à la sortie de Ste Gemme La Paine.  
La pollution sera accentuée, puisque la vitesse autorisée sera de 110km/h, je ne parle même pas des nuisances sonores...

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à ce projet de contournement.

Sincères salutations

Christine VERONNEAU  
Ste Gemme La Plaine